

PROCÈS-VERBAL
RÉUNION D'URGENCE – PANDÉMIE
Le 8 avril 2020, 15 h – Ville de Saint-Quentin

PRÉSENCES : Nicole Somers, Maire, Jocelyne Query Bossé, conseillère, Martine Côté, conseillère et Suzanne Coulombe, Directrice générale/Greffière

PAR VISIOCONFÉRENCE : Marie-Josée Thériault, conseillère, Bertrand LeClerc, conseiller et Linda L. Borris, greffière adjointe.

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION À 14 H 57.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTION 2020-088

Il est proposé par la conseillère Thériault et appuyé de la conseillère Bossé, que l'ordre du jour soit accepté après l'ajout de l'item « factures du mois de mars 2020 ». ADOPTÉE.

3. DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS

Aucune.

4. SUIVI PANDÉMIE

Un compte rendu de la conférence téléphonique avec M. Tom Levesque, coordonnateur régional de l'Organisation des mesures d'urgence du N.-B. (CPMU), tenue ce jour même, est présenté au Conseil. Il fut question, notamment, de la confirmation d'un cas positif à la COVID-19 dans la Péninsule acadienne, de prôner des mesures sécuritaires plutôt que d'informer la population sur la situation actuelle, de l'approbation attendue du ministère pour les nouveaux masques et de la crainte d'une recrudescence suivant le congé de Pâques du 10 au 13 avril 2020.

5. RÉUNIONS DU CONSEIL

Le Conseil recommande que la réunion ordinaire mensuelle ait lieu comme prévu soit, le 14 avril 2020 à 19 h 30, en visioconférence, et ce, afin d'être en mesure de poursuivre les dossiers en cours. Les membres du Conseil désireux de participer à la réunion dans la Salle du Conseil à l'Hôtel de Ville, sont invités à se joindre à la Maire et à la Directrice générale. Les élus et les citoyens qui souhaitent participer à distance peuvent se joindre à la greffière adjointe par l'entremise de l'application Zoom. Un avis public sera publié à cet effet.

6. SOUTIEN AUX ENTREPRISES RÉGIONALES

Les élus sont informés de la mise en place d'un document-guide destiné aux propriétaires d'entreprises (commerces et industries) au sujet des mesures à prendre advenant le diagnostic d'un cas de COVID-19 parmi les employés, et ce, suite à la demande de la communauté d'affaires. Le guide et autres documents destinés aux employeurs seront publiés dès le 9 avril sur le site internet de la Ville dans la section COVID-19.

7. FACTURES DU MOIS DE MARS

RÉSOLUTION 2020-089

Il est proposé par la conseillère Bossé et appuyé du conseiller LeClerc, que les factures du mois de mars 2020 des comptes ci-dessous soient approuvées telles que présentées :

Compte général	289 877,31 \$
Salaires mars 2020	61 889,97 \$
Compte eau et égouts	<u>52 161,00 \$</u>
Total payé en mars 2020	<u>403 928,28 \$</u>

ADOPTÉE.

8. LEVÉE DE LA RÉUNION

La séance est levée à 15 h 36.

Suzanne Coulombe
Directrice générale/Greffière

Nicole Somers
Maire

Linda L. Borris
Greffière adjointe